**Chapitre IV- L’approche genre dans le développement et concepts**

**4.1 L’approche genre dans le développement**

L’ approche de genre vise l’égalité des droits et son application dans les faits eu-égard aux opportunités d’accès et de contrôle des ressources par les femmes et les hommes. Ceci inclut l’égalité entre les sexes dans le domaine de la participation décisionnelle et politique, ainsi que la valorisation et la reconnaissance sociale et économique des rôles et contributions des deux sexes dans les sphères privée et publique. L’approche genre et développement, en visant une société plus juste et plus égalitaire, privilégie un développement centré sur l’humain, des relations égalitaires entre les femmes et les hommes et un développement durable et solidaire. L’atteinte de ces objectifs passe obligatoirement par l’éradication des préjugés et des stéréotypes sexués qui constituent autant de barrières à l’égalité et par une redéfinition des rôles « traditionnellement » attribués aux femmes et aux hommes dans la société. L’approche de genre appliquée aux actions de développement permet une participation plus égalitaire et une allocation des ressources entre femmes et hommes qui contribue à réduire les écarts initiaux.

La mise en oeuvre de l’approche de genre est une condition de l’efficacité et de la viabilité des actions de développement, mais son objectif politique et de transformation sociale va bien au-delà d’un simple utilitarisme économique. L’approche et l’analyse de genre permettent l’accès à *l’empowerment* qui signifie émancipation, renforcement des capacités, autonomie, prise de pouvoir".

*Le pouvoir de ou « Empowerment »* : c’est la capacité de comprendre, de faire/créer, de réagir. C’est un pouvoir qui rend apte à faire face aux différentes situations **rencontrées en société**

**4.1.1 Intégration des Femmes au développement (IFD)**

Les acteurs du développement se rendent compte que l’on ne peut atteindre le développement économique et social si les femmes ne sont pas impliquées au même titre que les hommes, compte tenu des rôles multiples qu’elles ont dans la société (production, reproduction, communautaire). Elles prennent en charge l’éducation, contribuent pour une large part à la production et à la transformation agricoles, et sont de plus en plus impliquées dans le secteur informel (commercialisation des produits par exemple), etc.

En raison de cette contribution massive dans les secteurs sociaux et économiques, il faut renforcer (fortifier) leurs capacités d’intervention aux niveaux du ménage et de la communauté dont elles assurent la survie quotidienne. La pauvreté a un visage féminin car dans la mesure où les ressources sont limitées, les services sociaux sont relégués aux femmes qui par ailleurs s’investissent  dans la recherche de stratégies de survie.

Elle prend en compte les besoins pratiques et les intérêts stratégiques. Elle cherche à comprendre qui fait quoi, qui bénéficie de quoi, qui contrôle quoi. En clair, il s’agit par exemple de promouvoir le changement des lois discriminatoires envers les femmes ou de favoriser leur accès à la terre ou bien encore de soutenir l’accès des femmes à des positions de décision.

Dans ce sens, l’approche genre est venue remplacer l’approche IFD qui n’a pas donné les résultats escomptés. En effet, les politiques IFD visaient à intégrer les femmes dans les structures existantes et à satisfaire leurs besoins pratiques (alimentation, santé, allègement des tâches, etc.), l’objectif étant que les femmes améliorent leurs conditions de vie, tout en s’adaptant au contexte.  Ainsi, les femmes devaient s’intégrer à un environnement dominé par les hommes, environnement qui les maintenait dans la subordination. En effet, cette approche ne remettait pas en question les rôles sociaux et ne prenait pas en compte les intérêts stratégiques des femmes (statut, position). L’accent était mis sur la satisfaction des besoins pratiques et non sur la satisfaction des intérêts stratégiques.

L’approche Genre se veut globale et systémique, et consiste à faire des femmes, des agents de leur propre développement. Et c’est là que notre démarche s’intéresse aux intérêts stratégiques des femmes.

En effet, pour améliorer la contribution des femmes au développement et leur permettre d’en mieux bénéficier, il devient essentiel de mieux comprendre leurs besoins, de renforcer (fortifier) leur rôle dans la prise de décision au niveau des ménages, de la communauté et à l’échelle régionale, et de prendre en compte leurs priorités dans la définition des stratégies régionales et nationales.

**4.1.2 Les Femmes et le développement (FED)**Dans un premier temps, les *besoins des femmes* ont été ciblés, avec pour objectif d’améliorer leur situation économique, alimentaire, sanitaire… Les évaluations à mi-parcours de la Décennie des Nations unies pour la femme (1975-1985) ont montré que ces actions avaient souvent eu des effets pervers, en cantonnant les femmes au rang de *bénéficiaires*, en gardant une vision stéréotypée du rôle des femmes (projets de santé, éducation des jeunes enfants, nutrition) et sans prendre en compte les inégalités initiales liées notamment à leur subordination. Les petits *projets femmes* se sont superposés les uns aux autres, contribuant à marginaliser la place des femmes dans le développement.

Le mot d’ordre a alors été *d’intégrer les femmes au processus de développement*. Mais les impacts de la mondialisation économique, notamment à partir de la crise de la dette dans les années 80, puis de la libéralisation des échanges dans les années 90, ont conduit à s’interroger sur le renforcement des inégalités au sein même du développement, et finalement sur la nature du développement et de ses finalités. Ainsi, des programmes d’ajustement structurel ont aggravé la charge de travail de femmes, en reportant sur elles des carences dues aux restrictions budgétaires affectant des services sociaux. Les structures familiales ont évolué, en fonction notamment des migrations. Des femmes ont acquis plus d’autonomie, mais ont également dû affronter des phénomènes de violences liées à la perte d’emploi des hommes.

Dans les années 90, le développement durable visant à concilier les composantes écologiques, sociales, économiques, culturelles du développement, a mis l’accent sur la participation des acteurs et actrices du développement et l’égalité des femmes et des hommes. En 1995, la Conférence de Pékin sur le statut de femmes a diffusé *l’approche genre et développement*. Il s’agit de répondre aux besoins spécifiques et différents de chaque sexe, en visant une autonomisation (*empowerment*) des femmes et en prenant en compte à la fois les inégalités familiales et sociales.

Cette approche genre conduit à identifier des rapports de pouvoir, à questionner des institutions et des pratiques. Plus complexe, nécessitant flexibilité et dialogue, elle est aussi plus efficace à moyen et long terme. En effet c’est souvent une combinaison entre manque de participation et prise en compte insuffisante des rapports sociaux entre sexes qui fait échouer les projets.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **FEMMES ET DEVELOPPEMENT (FED)** | **GENRE ET DEVELOPPEMENT (GED)** |  |
| **N°1 : Le centre d’attention** | Les femmes | Les relations entre les femmes et les hommes |  |
| **N°2 : Le problème de départ** | L’exclusion des femmes du processus de développement | L’inégalité des relations de pouvoir qui empêche le développement équitable et la pleine participation des femmes |  |
| **N°3 : L’objectif** | L’intégration des femmes dans le processus du développement | Le développement équitable avec des femmes et des hommes comme décideurs |  |
| **N°4 : La solution** | L’intégration des femmes dans le processus existant du développement | La transformation des relations et la redistribution des pouvoirs, donc l’évolution du mode de développement |  |
| **N°5 : Les stratégies** | • Montage de projets de femmes et de projets intégrés • Augmentation de la productivité des femmes • Augmentation du revenu des femmes • Renforcement des compétences des femmes au sein du foyer | • Identification des besoins pratiques formulés par les femmes et les hommes • Mise en évidence des intérêts stratégiques des femmes • Renforcement du pouvoir et de l’autonomie des femmes (*empowerment*) |  |

**4.1.3 Genre et développement (GED)**

• un appui spécifique au renforcement des intérêts stratégiques des femmes, compte-tenu de situations de départ généralement inégalitaires ;
• une prise en compte des besoins qui peuvent être différents selon les femmes et les hommes et la prise en compte des relations entre femmes et hommes.

La démarche de genre ne vise pas seulement les projets s’adressant à des femmes. Elle s’applique à toutes les actions et concerne autant les hommes que les femmes puisqu’il s’agit de tenir compte des dynamiques sociétales dans lesquelles chacun et chacune se situe.

L’approche de genre suppose en amont un diagnostic approfondi, intégrant simultanément les aspects sociaux, économiques, culturels, environnementaux, politiques du développement, en prenant en compte les différences dites *sexospécifiques*. Elle prévoit d’assurer la participation égale des hommes et des femmes à tous les stades de l’action et un suivi et une évaluation au regard du genre et de l’objectif d’égalité des femmes et des hommes.

**La prise en considération des rapports de genre** s’articule avec l’analyse d’autres facteurs et clivages ou de discrimination sociaux-économiques : appartenance à une communauté, à une caste, origine ethnique, classe sociale, niveau de revenus, religion, statut matrimonial, activité formelle et/ou informelle, classe d’âge, situation de handicap…

**Le genre est une notion dynamique**

De nombreux événements et processus de transformation sociale, économique, écologique font évoluer en permanence les *rapports sociaux de sexes*. Ces processus sont internes aux sociétés et aux groupes sociaux mais aussi influencés par des contextes extérieurs : mondialisation économique, migrations internationales… Toute action de développement et de solidarité internationale se situe dans des contextes spécifiques et en mouvement.

**4.3. L’analyse socioéconomique selon le genre (ASEG)**

Le Programme d'analyse socioéconomique et d'étude de la parité hommes-femmes **(ASEG)** est une approche mise au point par l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) en partenariat avec l[’Organisation internationale du travail (OIT)](http://www.ilo.org/global/lang--fr/index.htm), la [Banque mondiale](http://www.banquemondiale.org/) et le [Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)](http://www.beta.undp.org/undp/fr/home.html).

**Il est une approche permettant d’introduire les problématiques et besoins de chaque sexe dans une thématique de développement rural et la nutrition.**

Le programme ASEG est intégré aux formations destinées aux agents de terrain, aux planificateurs du développement et aux décideurs sous la forme d’outils pratiques, par exemple des manuels et des guides sur la parité hommes-femmes dans des domaines particuliers. L’ensemble de ces publications constitue une méthode dont l’objet est de faire en sorte que les projets, les programmes et les politiques soient créés en collaboration avec les bénéficiaires et prennent en compte les besoins et les priorités des personnes défavorisées et des femmes comme des hommes.

* Sur le terrain, le [Guide d'application ASEG au niveau de terrain](http://www.fao.org/docrep/012/ak214f/ak214f00.pdf) offre aux agents des outils qui permettent d’obtenir la participation des hommes et des femmes dans les communautés locales. Un manuel de poche a été créé à l’intention des agents qui interviennent dans des situations de secours humanitaire. Il aborde des questions analytiques essentielles qui visent à encourager l’évaluation participative des besoins et un meilleur ciblage.
* Le [Guide d’application ASEG au niveau intermédiaire](http://www.fao.org/docrep/012/ak213f/ak213f00.pdf) est destiné aux planificateurs du développement des secteurs public et privé. Il est conçu pour les aider à établir les liens entre les politiques et les priorités locales et pour évaluer le fonctionnement de leurs institutions dans une perspective de parité hommes-femmes.
* Le [Guide d’application ASEG au niveau macro](http://www.fao.org/docrep/012/ak229f/ak229f00.pdf) s’adresse aux décideurs aux niveaux national et international. Il vise à faciliter l’intégration des questions de parité hommes-femmes dans les politiques et les programmes, et propose un cadre, des méthodes et des outils d’aide à la planification d’un développement participatif.
* Plusieurs guides techniques ont été créés pour faciliter l’intégration des questions de parité hommes-femmes dans différents secteurs – gestion de l’eau en agriculture, microfinance, élevage et secours d’urgence et programmes de relèvement.